

SENTIER DE LA PÉNINSULE MANICOUAGAN

1 JOUR — 11,4 KM

NIVEAU DÉBUTANT DÉNIVELÉ NÉGLIGEABLE TYPE ALLER-RETOUR DURÉE 3 H

CÔTE-NORD Municipalité de Pointe-aux-Outardes



DESCRIPTION

Ce sentier longe le fleuve Saint-Laurent et relie les municipalités de Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel. Le départ est situé à l'extrémité de la rue de Baie Saint-Ludger où une enseigne et un point de repos ont été aménagés.

Une passerelle de 30 m en aluminium traverse la rivière Saint-Athanasse. Ensuite, le sentier monte légèrement avant de tourner le cap vers l'est sur une distance de 5,7 km. À mi-chemin, une halte donne accès à la plage et une aire de repos aménagée. L'arrivée du sentier permet d'admirer le secteur de Pointe-Paradis à Pointe-Lebel et la fin du chemin principal.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Frais d'accès: gratuit

Période recommandée: toute l'année (en raquettes en période hivernale)

Les chiens en laisse sont les bienvenus.

STATIONNEMENT ET ACCÈS

Stationnement en bordure de route au bout de la rue de Baie-Saint-Ludger.

Coordonnées: N49.0940, W68.2992 Nombre de places: plus de 50 véhicules

Periode d'accès: mai à octobre Nombre de place: 20 véhicules

Alternative: stationnement en bordure de route au bout du chemin principal à Pointe-

Paradis (extrémité est du sentier) - 10 véhicules

COORDONNÉES

Municipalité de Pointe-aux-Outardes loisirs@pointe-aux-outardes.ca 418 567-2177 poste 1 pointe-aux-outardes.ca









